

Les attendus du jury « Passerelles Santé »

Centre d'examen de Brest - UBO - session 2025

Motivation et cohérence du parcours du candidat

Le jury attend du candidat que son dossier démontre sa motivation à présenter une candidature pour intégrer une filière MMO, en explicitant de manière objective les principales raisons de cette motivation. Le cheminement qui amène le candidat à déposer un dossier doit être clairement et brièvement exposé.

Le jury attend du candidat qu'il connaisse l'organisation et le schéma des études de la filière pour laquelle il postule et les contraintes et l'investissement qu'il faut assumer.

Le jury attend du candidat qu'il puisse évaluer objectivement la charge de travail correspondant à cette réorientation d'études ou professionnelle et qu'il démontre ses capacités pour assurer cette réorientation.

Le jury attend également que le candidat s'inscrive dans une cohérence et dans une réflexion approfondie professionnelles et personnelles, en intégrant tous les aspects liés à cette candidature.

Connaissances/expériences scientifiques et/ou en santé

Les connaissances scientifiques ou celles du domaine de la santé, mais aussi un parcours antérieur en santé, ou des stages d'observation dans le milieu médical ne constituent ni un prérequis indispensable ni un gage de réussite. Toutefois, ils peuvent constituer un atout supplémentaire.

Savoir-être, Savoir se comporter professionnellement

Il est attendu du candidat qu'il fasse preuve de maturité, qu'il soit capable de prendre du recul sur son parcours académique/professionnel antérieur avec un regard objectif, et qu'il puisse en déceler les points positifs et négatifs.

Le candidat doit pouvoir démontrer des capacités à avoir un positionnement et un comportement professionnel adaptés ou à être ouvert à acquérir les aptitudes nécessaires.

Les qualités humaines indispensables pour être un professionnel de santé telles que la bienveillance, la compréhension et la gestion des situations difficiles, ou encore l'empathie font également partie des attentes du jury.

Compétences en communication et en coopération

Il est attendu qu'un candidat aux passerelles puisse faire preuve de certaines compétences dans le domaine de la communication, cette dernière étant indispensable à tout professionnel de santé. Les compétences recherchées sont globalement celles en communication écrite (orthographe, syntaxe...) et en communication orale (clarté d'expression, maîtrise de l'oral...). Il est par ailleurs attendu que la communication puisse se baser sur un esprit de synthèse et des capacités à travailler en équipe, là aussi indispensable à toute personne s'orientant vers des professions MMO (sage-femme, médecin, chirurgien-dentiste).